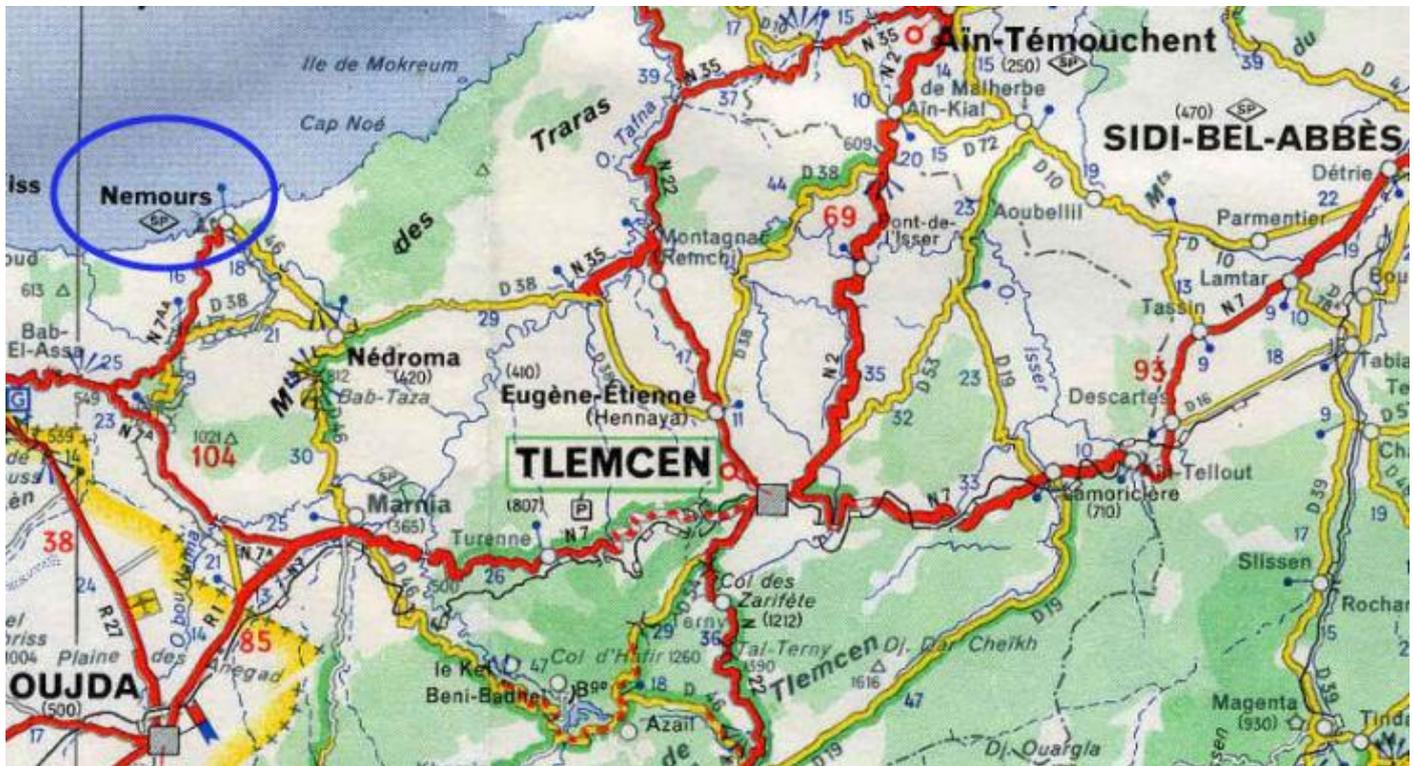


NEMOURS

Dans l'Ouest algérien, proche de la frontière marocaine, la ville de NEMOURS est située à 72 km au Nord-ouest de TLEMCCEN, son chef lieu départemental.



A 33 mètres d'altitude bénéficie d'un climat semi-aride sec et froid.

Cette vallée de l'oued GHAZOUANAH a été mentionné au 11^e siècle par le polygraphe hispano-arabe Abou OBEÏD, lequel avait fait remarquer qu'il y avait un port défendu par une forteresse et un ribat (un lieu de culte musulman) et que les bords de GHAZOUANAH produisaient beaucoup de fruits. La même description sera faite au 16^e siècle par l'historien espagnol Luis Del MARMOL Y CARVAJAL.

HISTOIRE

A l'époque romaine, la ville s'appelait AD-FRASTRES à cause de deux rochers de 25 mètres à proximité de la côte



Une légende prétend que sur ses deux rochers insolites : « ...Il y a très longtemps, deux frères gardaient leurs moutons sur le sommet d'une montagne, dans la région de GHAZAOUET. Tout à coup, ils virent un serpent, et n'ayant pas le choix, ils durent le tuer;

brusquement, le reptile se transforma en une vieille et méchante femme ayant de pouvoirs surnaturels et réduisit les deux jeunes hommes en statues de pierre.

Alors, à chaque fois que les deux frères pleuraient, la mer se mettait en colère et provoquait un tsunami. Et depuis, les « Deux Frères » se dressent à l'entrée de la rade du port de AD-FRATES, GHAZAOUANA, NEMOURS, GHAZAOUET comme deux gardiens ... pour l'éternité... »

Présence turque  1515- 1830

Dès temps anciens, il était reconnu que le terrain montagneux de la région généralement pierreux et trop calcaire étaient de fertilité médiocre mais refermant des richesses minières.

Sous la domination turque, le nom de Djemmaâ-El-Ghazaouet, qui signifie: « la réunion des pirates », désigna la bourgade de TAOUNT devenue, comme ORAN et HONAÏNE, un nid de forbans et d'écumeurs de mer, bien connus dans l'histoire sous le nom de « pirates barbaresques ». Il y avait une petite crique naturelle où les eaux étaient constamment calmes. C'est dans cette petite crique, complètement dissimulée à la vue des navigateurs passant au large de la côte, que les pirates amarraient leurs rapides felouques à deux mâts légèrement inclinés en avant et pouvant se déplacer aussi bien à la voile qu'à l'aviron.

Sur la hauteur qui domine NEMOURS s'aperçoit le village de SIDI -AMAR, où l'on remarque chez les femmes quelques traces du type espagnol, attribuées à des alliances de pirates avec les femmes capturées.



Première Grande Mosquée de NEMOURS (à côté, on peut voir les usines de salaisons et de sardines en boîtes des Frères FALCONE). DJEMMA-GHAZAOUAT (la mosquée des pirates ou des razzias), semble avoir été fondée par les Maures d'Espagne réfugiés sur ce point après leur expulsion par PHILIPPE III. L'ancien village arabe qui est en ruine sur le haut du mont de TAOUNT, limitant la ville à l'Est, conserve la trace du séjour de ces corsaires.

Présence française  1830 - 1962

A la suite des débuts de la conquête d'Algérie en 1830, l'émir ABD-EL-KADER avait, en 1832, pris la tête des tribus de la région de MASCARA pour s'opposer aux Français.



ABD-EL-KADER ben Muhieddine (1808/1883)



Louis, Alexis DESMICHELIS (1779/1845)

Un premier traité, signé par le général DESMICHELIS en 1834, lui fut jugé trop favorable : en 1837, le maréchal BUGEAUD fut donc chargé d'en signer un nouveau, le traité de la TAFNA, qui exigeait qu'ABD-EL-KADER reconnaisse la souveraineté de la France en Afrique du Nord, en échange de quoi la France reconnaissait l'autorité d'ABD-EL-KADER sur une grande partie de l'Algérie (environ les deux tiers : l'ensemble du beylik de l'Ouest -à l'exception des villes d'Oran, Arzew, Mostaganem et Mazagran-, le beylik du Titteri et la province d'Alger -à l'exception d'Alger et de Blida ainsi que de la plaine de la Mitidja et du Sahel algérois).

Néanmoins, ABD-EL-KADER n'avait cessé de vouloir en chasser les Français. Dans ce but, il demanda et obtint l'appui du sultan du Maroc le 5 mai 1839, ainsi que la concession du territoire situé entre OUJDA et TAFNA. Il avait levé une véritable armée et en novembre 1839, appuyé par le sultan du Maroc, ABD-AL-RAHMAN, il déclarait la guerre à la France, suite au franchissement des BIBAN par l'armée française. En réaction, les Français entreprirent alors véritablement la conquête systématique du pays, dont la monarchie de Juillet fit un motif de fierté nationale et d'héroïsme militaire. Cette conquête fut l'œuvre du maréchal BUGEAUD, nommé gouverneur en 1840. ABD-EL-KADER vit sa capitale détruite à TAGUIN en 1843 à la suite de la bataille de la Smala et fut refoulé dans le désert.



Prise de la Smala d'ABB-EL-KADER à TAGUIN le 16 mai 1843 par Horace Vernet.

La France doit interdire l'accès de la frontière Algéro-marocaine aux pillards marocains et aux partisans d'ABD-EL-KADER réfugiés au Maroc oriental. Les exactions de ces deux groupes sont sanctionnées en août 1844 par le bombardement de Tanger et de Mogador par l'escadre du prince de Joinville, pendant que le général BUGEAUD inflige une sévère défaite à l'armée marocaine sur l'oued ISLY. Dès lors ABD-EL-KADER ne pouvait plus être protégé par le sultan ABD-AL-RAHMAN, qui craignait que les Français continuent leurs bombardements sur les villes marocaines.

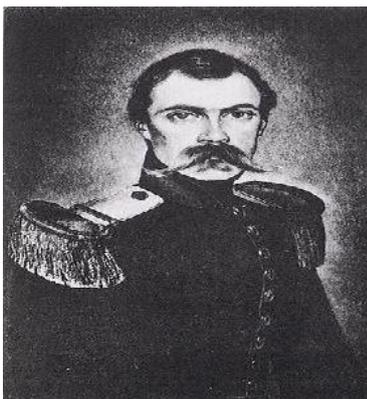


La bataille d'ISLY du 14 août 1844, près d'ISLY à la frontière Algéro-marocaine, est le dernier affrontement de l'expédition de la France contre l'armée marocaine.

Le 10 septembre 1844, par le traité de Tanger, le Maroc lâche ABD-EL-KADER et entérine le tracé de sa frontière avec l'Algérie. Au moment de l'expédition du Maroc, en 1844, le poste de DJEMAË-GHAZOUAT a été occupé le 1^{er} septembre.

Source ANOM : Le poste de DJEMAË-GHAZOUAT est établi en 1844 (sous le commandement du lieutenant-colonel MONTAGNAC) et des colons s'installent près de lui. Un projet d'officialisation de cette colonisation spontanée, en 1845, reste sans suite.

SIDI-BRAHIM



Lucien de MONTAGNAC (1803/1845)



ABD-EL-KADER ben Muhieddine (1808/1883)

La bataille de SIDI -BRAHIM, à quelques kilomètres de NEDROMA, s'est déroulée du 23 au 26 septembre 1845 entre les troupes françaises et ABD-EL-KADER. Elle dura trois jours et trois nuits.

Depuis le début du mois, l'Emir ABD-EL-KADER, du MAROC où il s'était réfugié, avait entrepris de soulever les tribus locales dont beaucoup, sur la frontière, s'étaient déjà ralliées à nous.

DJEMAË-GHAZAOUAT, 26 Septembre 1845, fin de journée...

... Seize hommes épuisés, harassés, blessés sont recueillis par la garnison venue à leur rencontre : le Caporal LAVAYSSIERE, 14 chasseurs et le Hussard NATALY. Tous bouleversés, les écoutent...

Ils racontent leur marche terrible de trois lieues sous le soleil de plomb, constamment harcelés par les Arabes contre lesquels ils luttent à la baïonnette car il y a longtemps qu'ils n'ont plus de munitions. Ils étaient près de 80, formés en carré, les blessés au centre dont l'épuisement obligeait à de fréquents arrêts. Ils allaient dans la chaleur torride, par-à-coups, farouchement groupés, progressant lentement, environnés d'ennemis, vers DJEMAË-GHAZAOUAT qu'il leur fallait atteindre à tout prix.

Leur fatigue était immense, mais surtout la soif les torturait lorsqu'ils parvinrent dans le lit de l'oued MERSA, à 2 000 mètres de leur objectif. Enfin, de l'eau ! Ils se jetèrent sur elle...

C'était l'endroit et le moment où les attendait la tribu des Ouled ZIRI. Ce fut un carnage.

Le Capitaine de GEREUX et le Lieutenant de CHAPPEDELEINE, déjà blessés, ont été achevés les premiers...

De cet affreux massacre, il y eut 16 survivants qui nous relatent cette bataille :

Tout avait commencé le 21 Septembre...

Ce jour-là, le caïd TRARI, sous prétexte de nous appeler au secours, nous entraîna en réalité dans un traquenard. Le Colonel de MONTAGNAC, commandant des troupes basées à DJEMAË-GHAZAOUAT, n'écoulant que son envie d'en découdre, se mit à la tête d'une petite colonne : 60 cavaliers du 2^{ème} Hussard (Chef d'Escadron COURBY de COGNORD) et 350 chasseurs du 8^{ème} Chasseurs d'Orléans (Chef de Bataillon FROMENT-COSTE) ; le tout avec 6 jours de vivres.

L'on partit le jour même à 22 heures et l'on bivouaqua à 15 kilomètres environ à l'Ouest de DJEMAË-GHAZAOUAT. Le 22 au matin, TRARI orienta MONTAGNAC vers le Sud-est et l'on campa après 8 kilomètres, vers 13 heures, le long de la piste. A ce moment, quelques cavaliers arabes sont visibles sur les crêtes qui barrent l'horizon à l'Ouest. On échange à distance les premiers coups de feu.

Le 23 à l'aube, MONTAGNAC, plein d'allant, décide de se porter vers le petit parti de cavaliers ennemis aperçu la veille.

Il laisse à la garde du bivouac, le Commandant FROMENT-COSTE, le Capitaine de GEREUX et des éléments de sa compagnie (la 8^{ème}) de Carabiniers, le Capitaine BURGARD et sa 2^{ème} compagnie.

Puis, de sa personne, il se porte vers l'Ouest avec l'escadron de Hussards, les 3^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} compagnies et 3^{ème} escouades de la 8^{ème} compagnie du 8^{ème} Bataillon de Chasseurs.

Ils font environ 4 000 mètres vers l'Ouest... et c'est le drame.

Surgissant brusquement des crêtes environnantes, 5 000 à 6 000 cavaliers arabes, menés par ABD-EL-KADER en personne, fondent sur la petite colonne.



Les Hussards chargent. COURBY de COGNARD est blessé. Nos cavaliers sont submergés et, malgré une défense désespérée, sont bientôt anéantis. Les trois compagnies de Chasseurs forment le carré et font face. Au milieu d'elles, MONTAGNAC est tué. On charge par compagnie pour se dégager. La lutte va durer trois heures. Puis disloquées, dispersées, écrasées, les unités du 8^{ème} d'Orléans succombent sur le nombre et sont massacrées. Averti au bivouac par le Maréchal des Logis BARBUT, du 2^{ème} Hussards, le Commandant FROMENT-COSTE, auquel MONTAGNAC demande des renforts, se précipite avec la 2^{ème} compagnie vers le combat qui se déroule à 4 kilomètres de lui.

Il ne fait pas 2 000 mètres.

Les Arabes, qui ont vu son mouvement sur ce terrain dégagé et nu, l'interceptent, l'entourent, l'assaillent de toute part...

FROMENT-COSTE est tué, le Capitaine DUTERTRE, adjudant-major, est fait prisonnier... La lutte est acharnée mais brève.

Bientôt, il ne reste plus qu'une douzaine de chasseurs que l'Adjudant THOMAS, au moment de tomber aux mains de l'ennemi, exhorte à se battre jusqu'au bout sur les corps de leurs Officiers.

Le Capitaine de GEREUX, qui a la responsabilité du bivouac, après un vain essai de se porter au secours de ses

compagnons de la 2^{ème} compagnie, assiste impuissant à la lutte désespérée de cette unité qui se déroule à 2 kilomètres de lui.

Fort de l'expérience des deux tragiques engagements de la matinée, il réaliste qu'au moment où son tour sera venu de supporter tout le poids de l'attaque adverse, il ne pourra rien faire dans ce terrain dégagé, plat et sans obstacle, totalement inadapté à toute défensive.

A 1 000 mètres de là, vers l'Est, se dresse dans la plaine le petit édifice de la Kouba du Marabout de SIDI-BRAHIM, flanquée de quelques figuiers et entourée d'un mur de pierres sèches. C'est là que GEREUX décide de se porter et de s'installer pour se battre en attendant du secours.



Il rameute alors ce qui reste de sa compagnie et les trois escouades de la 3^{ème} compagnie, avec le Caporal LAVAYSSIERE, qui sont à la garde du troupeau et des bagages et fournissent les grands gardes : soit environ 80 fusils.

La matinée s'achève, le mouvement est rapidement exécuté dans la chaleur accablante de ce début d'après-midi. Il n'échappe pas à ABD-EL-KADER dans cette grande plaine rase, inondée de soleil, où tout se voit à grande distance. L'Emir pense que, parachevant sa victoire, il va facilement écraser ces quelques restes de la colonne française. Pour lui, ce sera l'affaire de quelques instants... .. il va se heurter, pendant trois jours et trois nuits à la résistance des 80 chasseurs du Marabout de SIDI-BRAHIM.



Dans l'après-midi du 23 Septembre, les Arabes sont en masse autour de la Kouba... et c'est le siège.

Les assauts des troupes de l'Emir se succèdent. Les harcèlements sont permanents. Les vivres et les munitions s'épuisent. Sous le soleil torride, l'eau manque rapidement.

Mais les Chasseurs ne cèdent pas.

Dès le début, le Capitaine de GEREUX a fait confectionner un drapeau tricolore de fortune pour attirer l'attention de la colonne de BARRAL qui, avec le 10^{ème} Bataillon de Chasseurs d'Orléans, opère non loin à partir de LALLA-MARNIA. Non sans attirer le feu de l'ennemi, LAVAYSSIERE, aidé du Chasseur STRAPPONI, hisse le drapeau au sommet d'un figuier qui se dresse près du Marabout... et là, dans la lunette qu'il a emprunté au Capitaine de GEREUX, il voit la colonne BARRAL, attaquée à son tour, s'éloigner dans la plaine. (On saura plus tard que le Commandant d'EXEA, du 10^{ème}, était d'avis d'aller de l'avant).

Les Arabes vont tout faire céder la résistance inattendue que leur opposent les Chasseurs de SIDI-BRAHIM.

Par trois fois ils les somment de se rendre. A la première sommation, GEREUX répond que ses chasseurs et lui préfèrent mourir. A la seconde, assortie de menaces contre les prisonniers, il répond encore que ses chasseurs et lui sont à la garde de Dieu et attendent l'ennemi de pied ferme. A la troisième, GEREUX blessé, épuisé, ne peut répondre lui-même. LAVAYSSIERE s'en charge et ayant emprunté le crayon de capitaine, écrit : « M... pour ABD- EL-KADER ! Les Chasseurs d'Orléans se font tuer mais ne se rendent jamais ! »

Après les sommations viennent les menaces et bientôt les sévices. C'est d'abord le Capitaine DUTERTRE, fait prisonnier le 23, qui, amené devant la murette, crie à ses camarades : « Chasseurs, si vous ne vous rendez pas, on va me couper la tête. Moi, je vous dis, faites-vous tuer jusqu'au dernier plutôt que de vous rendre ». Quelques instants plus tard, suprême intimidation, sa tête tranchée est promenée par les arabes autour de Kouba, bien en vue de ses défenseurs.



Ce sont alors les prisonniers des combats précédents qui sont traînés de même, les mains liées, pour ébranler la détermination des hommes de GEREAX. « Couchez-vous ! », hurle LAVAYSSIERE. Et il faut aussitôt déclencher une fusillade sur l'escorte d'ABD- EL-KADER qui se trouvait à proximité et est lui-même blessé à l'oreille.

Enfin c'est le Clairon ROLLAND, lui-même aux mains de l'ennemi, qui reçoit l'ordre, sous menace de mort, de sonner « la retraite ».

Il s'avance et vient, à pleins poumons sonner « la charge ». Les jours passent, la résistance ne faiblit pas. Mais les secours n'arrivent pas, GEREAX, de plus en plus affaibli mais qui a gardé la tête froide et le commandement, se rend compte que la situation où il est ne peut plus durer. Il décide alors qu'il faut percer et essayer de regagner DJEMAË-GHAZAOUAT, à près de 15 kilomètres.

Le Caporal LAVAYSSIERE qui, depuis le début, s'est révélé un homme d'action exceptionnel, prendra le commandement du détachement. Les Officiers, GEREAX, CHAPPEDELEINE, ROZAGUTTI, tous blessés, ne sont plus en état d'assurer cette mission.

Le 26 Septembre, à l'aube, on escalade la face Nord de la Kouba, on bouscule les petits postes arabes complètement surpris et, formé en carré, les blessés au centre, on se met en marche dans la plaine sous le soleil qui monte. L'épreuve va durer toute la journée... On connaît la suite et l'issue douloureuse de cette marche héroïque et épuisante qui va connaître un dénouement tragique dans le lit de l'oued MERSA, à 2 kilomètres de DJEMAË-GHAZAOUAT.

Dans la journée du 26 et les jours qui suivent, quelques rescapés de la colonne MONTAGNAC parviendront à rejoindre DJEMAË-GHAZAOUAT. Plusieurs succomberont à leur épuisement et à leurs blessures.



Le Clairon ROLLAND
Le Bataillon de SIDI-BRAHIM et le DJEMAË-GHAZAOUAT (1845-1846)
Le Clairon ROLLAND à LACALM (Algérie)

Quant au clairon Guillaume ROLLAND il était prisonnier d'ABD-EL-KADER, avec les premiers soldats du colonel MONTAGNAC. Une nuit, le massacre des prisonniers est décidé. ROLLAND le sait; il décide lui aussi qu'il se sauvera. Vers minuit, le signal du massacre est donné. Le clairon s'élanche, tue d'un coup de couteau le premier Arabe qu'il rencontre, saute par-dessus le cadavre, franchit une haie et roule de l'autre côté.

En se relevant, il se sent saisi par la ceinture de son pantalon mais ce pantalon en lambeaux se déchire et ROLLAND se sauve en chemise. Une balle l'atteint à la jambe droite. Il continue à fuir, et quand il est à portée de fusil, il s'arrête, s'assied et attend. Quoi? Qu'un de ses camarades vienne le rejoindre.

Mais il ne voit venir personne. En revanche, il entend les cris de ses camarades qu'on égorge, et à la lueur de la fusillade, il devine où a lieu ce sacrifice humain.

Enfin la fusillade cesse et les cris s'éteignent. ROLLAND se lève et reprend sa course. Le jour il se cache, la nuit il marche.

Le soir du troisième jour, par un orage terrible, le malheureux presque nu, brisé, exténué, mourant, se livre aux Marocains.

Il est vendu dix francs à un Arabe, qui, dans l'espoir d'une plus haute récompense, rend aux Français cette triste épave du désastre de SIDI-BRAHIM.

Dès le début, le nom de SIDI -BRAHIM connut un retentissement extraordinaire. Ce qui frappa, ce fut la volonté collective, la cohésion de cette troupe, l'accord intime et la communauté de réaction des cadres et des chasseurs dans leur farouche résistance à la faim, à la soif, à la chaleur, aux menaces, témoignant d'un état d'esprit bientôt connu comme l'Esprit Chasseur. Ce fut aussi l'extraordinaire autorité d'un simple Caporal, bel exemple pour ses successeurs, dénotant la qualité d'une instruction et d'une formation morale : « le style chasseur » . Les restes des héros de SIDI -BRAHIM furent rassemblés à NEMOURS dans le « Tombeau des Braves » . Ils furent ramenés en FRANCE en 1962 et déposés dans le Musée des Chasseurs au Vieux Fort de Vincennes en 1965.



Ils y reposent aujourd'hui.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les détails de cette bataille, je vous suggère ce lien :

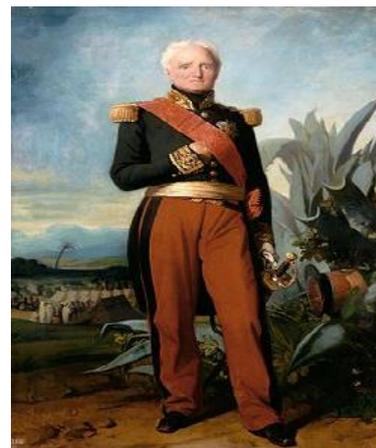
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6541669w/f20.image.textelimage>

La ville de NEMOURS est créée par ordonnance royale du 24 décembre 1846, au lieu dit DJEMAË-GHAZAOUAT. Elle est érigée en Commune de Plein Exercice par décret du 27 janvier 1869 (avec les OULED-ZIRI et le village de SIDI -AMAR).

En 1846, la ville est nommée NEMOURS, en hommage à Louis d'Orléans, duc de Nemours.



Louis Charles Philippe Raphaël d'Orléans (1814 à Paris /1896 à Versailles), est un prince français, duc de NEMOURS. Il est le second fils et le quatrième enfant du roi des Français Louis-Philippe 1^{er} (1773-1850)



Thomas BUGEAUD (1784/1849)

Après trois années de guérilla, ABD-EL-KADER se rendit enfin à LAMORI CIERE en 1847, près de SIDI -BRAHIM, sous un palmier qui se dresse encore, entouré d'une petite barrière et d'une plaque commémorative indiquant seulement l'année. De là, il fut conduit à NEMOURS d'où il s'embarqua pour l'exil.



**** Pavillon du Cdt d'armes où l'Emir passa sa dernière nuit avant son départ en captivité**

NEMOURS : Premier port de pêche du pays, qui a été construit en 1846, sous la forme d'un embarcadère en bois, à l'Est de la plage par le Génie militaire. Ce mouillage quoique assez médiocre est cependant très accessible aux navires, dans la belle saison, et sous ce rapport il a été extrêmement utile pour le ravitaillement de l'armée française qui opérait du côté d'OJJDA. Ce dernier fut totalement détruit douze ans plus tard par une terrible tempête.



Il se passa bien des années avant que le port de débarquement de DJEMAË-GHAZOUAT (devint une ville véritable avec des maisons solidement construites et disposées suivant un plan méthodique et régulier, avec un système d'égout et d'alimentation en eau, avec les différents services de vicinalités indispensables.

L'extension de la ville fut, au début, en effet assez lente. Les habitants, commerçants, négociants ou jardiniers qui étaient venus s'établir à NEMOURS ne disposaient que de très faibles ressources. Au fur et à mesure que le centre de NEMOURS se développa, les administrations civiles y furent installées. Ce fut d'abord celles qui concernaient la marche du port et sa police (administration maritime).

- Auteur : Jules DUVAL 1859 -

« Chef lieu de cercle, dernier point occupé sur la côte Ouest d'Algérie, à 162 kilomètres d'ORAN, à 34 km de la frontière Algéro-marocaine ; centre légalement créé par Ordonnance du 4 décembre 1846.

« Petite anse très ouverte à l'exposition directe du Nord : abri nul, mais bonne plage de débarquement ; emplacement qui se refuse à la création d'un port ; communications faciles avec l'intérieur du pays ; transit de NEDROMA, LALLA-MAGHNI A, SEBDOU et de la frontière du Maroc ; port de cabotage et de pêche, insuffisant pour le commerce maritime du territoire de TLEMCEM : tels sont les caractères nautiques et commerciaux de cette localité.

« Après plusieurs années de stagnation dues au caractère provisoire de l'occupation militaire et de la propriété privée, NEMOURS s'ouvre à la colonisation. Ses baraques de bois commencent à faire place à des maisons de pierres ; son ravin encaissé et magnifiquement ombragé se couvre de jardins. Des concessions de terres ont été faites en 1852 et accueillies comme la meilleure des fortunes.

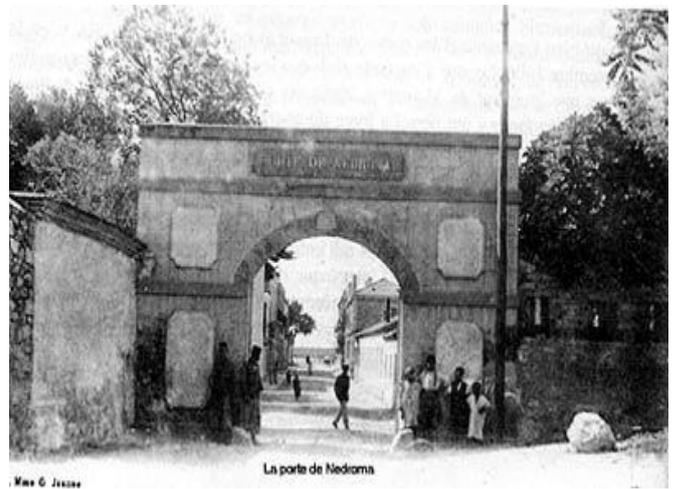
« Une salubrité exceptionnelle y invite aux projets de long avenir. Pendant les trois années où le choléra a sévi sur l'Algérie, NEMOURS n'a pas éprouvé un cas, pas un symptôme ! Mais la principale importance de ce port est dans le commerce. Débouché de la fertile vallée de NEDROMA, d'une partie du bassin de la TAFNA et des montagnes kabyles du littoral, il reçoit les blés, les orges et les laines de l'intérieur qui alimentent un commerce actif avec ORAN.

« Une direction du port, un embarcadère, un phare, constituent, avec les baraquements militaires, les modestes monuments de NEMOURS.

« Plus à l'Ouest, sur la côte, se trouvent les îles ZAFARINES, occupées, au nom de l'Espagne, par un poste de soldats. C'est là que se réfugient les bâtiments empêchés par le mauvais temps de débarquer à NEMOURS. Ce caractère de lieu de refuge rattache ces îlots à la côte algérienne, dont ils sont une dépendance nautique.

STATISTIQUES OFFICIELLES (1852) :

Récoltes : sur 82 hectares cultivés en grains, 135 hectolitres de blé dur, 385 d'orge, d'une valeur totale de 3 250 francs » *Fin citation M. Jules DUVAL.*



(Source : Indicateur BERARD) : Au tout début on entre à NEMOURS par deux portes : la porte de NEDROMA et la porte du Ravin. Toutes les maisons étaient en baraques en bois, fort laides. La place d'Armes et celle du Commerce ont été ménagées au milieu de cet ensemble de locaux provisoires que traversent trois rues.

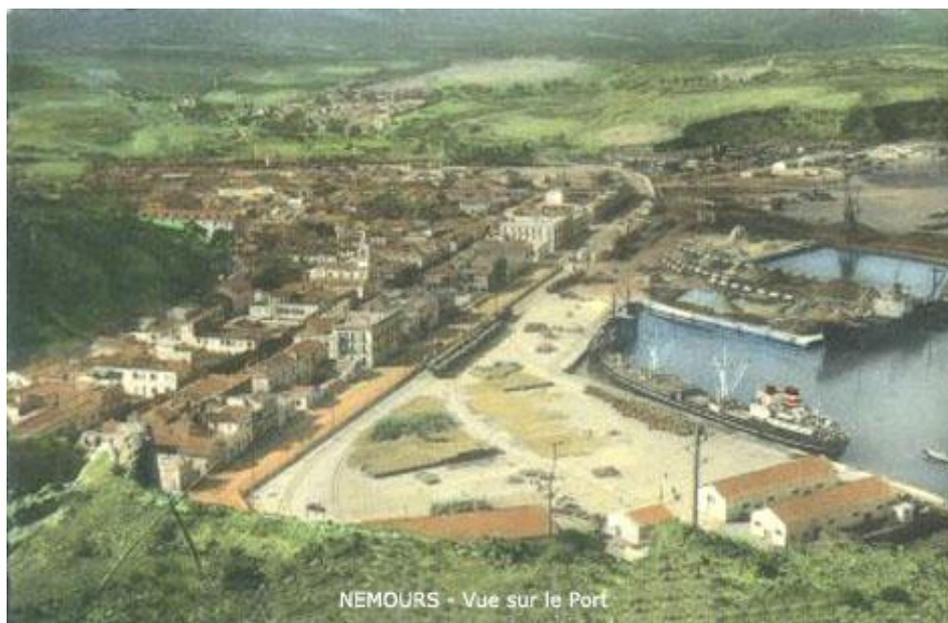
La garnison, infanterie et cavalerie, aussi bien que l'ambulance, trouvent abri dans ces murs de planches où la chaleur est excessive. La prison est une caverne creusée dans le rocher. Tout est ici à l'aurore des choses. La ville n'est abreuvée que par des puits. On y trouve une cantine tenue par Monsieur MATHIEU ; le café BAPTISTE est le seul établissement du genre que fréquentent les officiers, qui ont d'ailleurs un cercle exclusif.

Environs : Le sol du pays, profondément haché par des ravins et tourmenté par mille accidents de terrain, ne peut mieux être comparé qu'à un immense échiquier. Ces ravins sont fertiles en jardinage, et entretiennent la verdure d'arbres fruitiers très variés. Des chênes y viennent et donneraient de beaux ombrages si les besoins de la garnison n'apportaient graduellement la destruction des individus de l'espèce les plus remarquables.

A deux et trois lieues de NEMOURS on rencontre des plateaux d'une lieue d'étendue propres à la grande culture. A 14 kilomètres, au Sud-est, s'élève la vieille ville de NEDROMA, que le docteur SHAW croit être l'URBARA de PTOLEMEE.

Quelques années plus tard, de 1861 à 1902, le service des Ponts et Chaussées construit successivement des ouvrages, dont le perré de la douane, un second perré de défense devant la ville d'une longueur de 175 mètres, une digue littorale en enrochements de 270 mètres, une jetée de 40 mètres enracinée au pied de la falaise et un mur de quai de 68 mètres au pied de la falaise Ouest.

Ce premier port, nommé Port Sahara a été construit de toutes pièces par les Français ; il était magnifiquement outillé, en desservant tout le Maroc oriental. NEMOURS pris sa place dans l'économie algérienne et marocaine. Les travaux de cette œuvre ont coûté plus de cinq milliards de l'époque à la chambre de commerce d'Oran, et ils furent entrepris pour aider aussi l'économie marocaine, qui se plaignait de l'exiguïté de ses terres-pleines, de l'insuffisance de son outillage portuaire et de l'éloignement de ses ports de la côte atlantique.



Les événements survenus au Maroc, en 1907, avec la prise d'OJJDA, sans coup férir par le général LYAUTEY le 29 mars, dont le prétexte fut celui de l'assassinat du docteur français Emile MAUCHAMP, nommé au Maroc par décret du ministère des Affaires étrangères pour y diriger un dispensaire créé en 1905 à Marrakech.

L'établissement du protectorat français au Maroc qui en suivit fut aussi un élément déterminant à la croissance du port de NEMOURS notamment avec l'exploitation future issue du minerai du gisement de BOU-ARFA, situé en territoire marocain.



Ce petit port de pêche et de commerce, devenu de renommée internationale, est également une station climatique d'été et d'hiver si prisée pour ses belles forêts de pins, de thuyas et de cyprès qui surplombent la mer.

Il a été aussi le premier port de pêche d'Algérie, les sardinières et les lamparos y pratiquaient la pêche à la sardine, à l'anchois et à la bonite. Les conserveries et les usines de salaison traitaient sur place les produits vendus chaque matin à la criée.



L'avènement économique sera l'arrivée du premier train le 9 Mars 1936 qui sera fêté comme il se doit et début 1937 du premier train de minerai en provenance d'Oujda (Maroc) arrivait en gare de NEMOURS.



Cette ville produisait des tuiles, des conserves provenant de la spacieuse usine de Papa Falcone qui nourrissait bien des familles et raflait tant de prix d'honneur pour sa réputation. NEMOURS produisait des salaisons, et distribuait des bananes, des goyaves, des plaquemines qu'elle importait, en échangeant ses conserves.



ETAT-CIVIL

- Source ANOM -

- Première naissance en 1844 (12/11) : de PRUDENT Pierre - Père inconnu - Mère Cuisinière âgée de 29 ans ;
- Premier décès en 1846 (30/04) : de TORD François, âgé de 14 mois –Père : Boulanger – Mère sans profession (SP) ;
- Premier Mariage en 1846 (16/07) : de M. CARETTE Noël (*receveur douanes natif de la Moselle*) avec Mlle AVIGNON Marie (SP née en Isère) ;

L'étude des premiers actes de Mariage nous permet de révéler quelques origines :

- 1847(27/02) : de M. HULAIN François (*Commerçant natif de la Vienne*) avec Mme GUILLAUD Louise (SP native du Finistère) ;
- 1847(14/03) : de M. PEYROUZE Henry (*ex militaire natif de l'Ardèche*) avec Mlle REYNAUD Rosalie (SP native de MARSEILLE) ;
- 1847(13/04) : de M. GOBILLOT Nicolas (*Employé bureau natif de Haute Marne*) avec Mme (Vve) MORIN Jeanne (*Cantinière née en Haute Marne*) ;
- 1847(20/10) : de M. HEID Jacques (*Brasseur natif d'Alsace*) avec Mlle GUILLOU Adeline (SP native du Finistère) ;
- 1847(26/10) : de M. CROIZAT François (*Commis négociant natif de l'Isère*) avec Mlle CABIROL Rose (SP native de l'Aude) ;
- 1847(27/10) : de M. GUIMBELOT Jean (*Tailleur de pierres né en Charente*) avec Mlle BERGERE Françoise (SP native de la Gironde) ;
- 1848(03/01) : de M. MALBAUX Antoine (*Garde natif du Pas de Calais*) avec Mlle CORBIOT Léonie (SP née à PARIS) ;
- 1848(10/02) : de M. VIEUBLED Adrien (*Militaire natif du Pas de Calais*) avec Mlle BLAIRE Céline (*Couturière native du Pas de Calais*) ;
- 1848(03/05) : de M. RAULIERE J. Baptiste (*Menuisier natif de Haute Vienne*) avec Mlle BESSON Marie (*Couturière native de l'Ardèche*) ;
- 1848(10/05) : de M. PURPAN Pierre (*Employé né à Paris*) avec Mlle REYNAUD A. Marie (*Couturière native de MARSEILLE*) ;
- 1848(25/08) : de M. BERNELLE Eugène (*Concierger natif de l'Orne*) avec Mlle ALBERTON Françoise (SP native de MARSEILLE) ;
- 1848(08/11) : de M. BRUN Frédéric (*Pâtissier natif du Gard*) avec Mlle VINCENT Marguerite (*Commerçante native de la Moselle*) ;
- 1848(11/11) : de M. DUPUY J. Pierre (*Maître d'hôtel natif de TOULOUSE*) avec Mlle FERRAN Marie (SP native de l'Aude) ;
- 1848(28/12) : de M. BARSANNE Antoine (*Marin natif d'Italie*) avec Mlle BOUTILLA Thérèse (*sans précision*) ;
- 1850(27/02) : de M. LAURENT Jacques (*Jardinier natif du Finistère*) avec Mme (Vve) OURSA Elisabeth (SP née en Sardaigne) ;
- 1850(01/05) : de M. SAHUT Antoine (*Débitant natif de l'Aveyron*) avec Mlle CHESNEAU Marie (SP native de Seine et Marne) ;
- 1850(10/10) : de M. OLLIVERO François (*Jardinier natif d'Italie*) avec Mlle CODERRO Rose (SP née en Italie) ;
- 1850(24/10) : de M. WACHEZ Joseph (*Boucher natif de la Moselle*) avec Mlle FERRAN Eugénie (SP native de l'Aude) ;
- 1850(31/10) : de M. BRAND Louis (*Préposé des Douanes né en Vendée*) avec Mlle MICHALET Marie (SP native de l'Isère) ;
- 1850(06/11) : de M. LORI Charles (*Magasinier natif de l'île d'Elbe*) avec Mlle AGOSTINI Marie (SP native de la Corse) ;
- 1851(26/03) : de M. MATTEODA Dominique (*Tonnellier natif d'Italie*) avec Mlle FIRPO Marie (SP native de la Sardaigne) ;
- 1851(21/07) : de M. BELLANGER Louis (? natif de l'Oise) avec Mlle MERIC Félicité (*Débitante native de l'Ardèche*) ;
- 1851(21/11) : de M. SULTAN Jonas (? natif d'Algérie) avec Mlle BEN HAIEM Aïcha (SP native d'Algérie) ;
- 1852(22/06) : de M. BEN ADIBA Jacob (? né en Algérie) avec Mlle BEN SOUSSAN Simha (SP native de TETOUAN) ;
- 1852(13/10) : de M. GRASSAUD Jean (*Limonadier natif de l'Aude*) avec Mlle POIRIER Marie (SP native de l'Eure et Loire) ;
- 1853(06/04) : de M. CORRIEU Jean (*Limonadier natif des Pyrénées Orientales*) avec Mlle CARAGUEL M. Rose (SP native du Tarn) ;
- 1853(04/05) : de M. FRANCE J. Pierre (*Limonadier natif de l'Isère*) avec Mlle BOTEILLA Antonia (*Couturière native d'Espagne*) ;
- 1853(13/06) : de M. DUCOMMUN J. Marie (*Propriétaire né à TOULOUSE*) avec Mme (Vve) MONTANDON M. Rose (*native de MARSEILLE*) ;
- 1853(21/06) : de M. THOMAS Joseph (*Journalier né en Espagne*) avec Mlle FERRANDEZ Maria (*Domestique native d'Espagne*) ;
- 1853(18/07) : de M. LEVY Moïse (*Boucher natif d'Algérie*) avec Mlle SAHEG Simah (SP native d'Algérie) ;
- 1853(08/08) : de M. BOUILLIUD Luc (*Tailleur natif de l'Isère*) avec Mme (Vve) VALERINO Magdeleine (*Ménagère née en Algérie*) ;
- 1853(30/08) : de M. BOHANNA Isaac (*Commerçant né en Algérie*) avec Mlle EL-MEDIOUNI Zara (*Ménagère née en Algérie*) ;
- 1853(03/10) : de M. GIRAUD J. François (*Gendarme natif des Hautes Alpes*) avec Mme (Vve)PICAUT Françoise (*Ménagère native de la Meurthe*) ;
- 1853(05/10) : de M. COHEN Abraham (*Marchand né en Algérie*) avec Mlle BEN DE NOUN Zara (*Ménagère née en Algérie*) ;



L'Hôtel de France à NEMOURS

Quelques mariages célébrés avant 1905 :
NDLR : Il manque tous les registres postérieurs à 1892.

(1882) ALFONSI Pierre/MARTELLI Padue -(1885) ANTONY Célestin/SERRANO Antoinette - (1891) ARASSIL Sylvestre/SEMPERE Dolores - (1892) ARTUSSE Jean/JACQUIN Esther -(1884) ARZEL J. François/RASTOLL Maria -(1886) AUBERT Adolphe/GOZE Thérèse -(1889) AUBERT Paul/CATTANEO Dolores-(1890) BALSANO François/MALLEBRERA Françoise -(1887) BARAQUET Joseph/PITALUA A. Maria -(1888) BARAQUET Joseph/CANAL M. Thérèse -(1890) BARAQUET DIT LICHOUNET Pierre/CANAL Mathilde -(1883) BEN-AYOUN Messaoud/LEVY Djimoun -(1888) BEN-BANON Salomon/ATTIAS Rachel -(1888) BEN-BOUANHA Abraham/LEVY Ester -(1889) BEN-GHOZI Mardochée/LEVY Messaouda -(1886) BEN-HAMOU Mimoun/LEVY Zora -(1887) BEN-SOUSSAN Aron/AMSELLEM Saada -(1892) BEN-SOUSSAN Aron/BENT-SOUSSAN Kamra -(1889) BEN-SOUSSAN Jacob/SEBBAN Messaouda -(1888) BOU ANHA Mouchy/SEBBAN Méninah -(1892) BOUANHA Mimoun/SAYAG Sultana -(1882) BOULANG Jean/LIZARZA Pétra -(1883) BOULAT François/PASSANI Joséphine -(1886) BUCHMANN Robert /ROUARET M. Jeanne -(1882) CALAUDI Pierre/BALSANNE Maria -(1886) CANAL Emile/MASSA Joséphine -(1887) CANTELOUP Amand /LUBRANO Joséphine -(1890) CASTELLANI Jérôme/LARCHER Eugénie -(1887) CHANRION César/CERBELLA Augustine -(1891) CHOUKROUN Yamine/COHEN Oro -(1890) CORRIEU Antoine/TINCELIN Claire -(1886) COUDERC Louis/AUBERT Eloise -(1886) DARMON Messaoud/BEN-CHETRIT Tamar -(1884) DELORT Jean/JULIEN Mélanie -(1891) DEMIER Eugène/EYRIES Hortense -(1886) DENIAN Auguste /MASSA Joséphine -(1885) DESTREES Henri/SIFREDY Maurice -(1892) DIXIUS J. Pierre/CHARDON Hélène -(1884) DUCOMMUN Auguste /AUBERT Jeanne -(1890) FERRER Jean/FERRER Maria -(1885) FERRERA Valentin/BICENTE Joséfa -(1887) FLORES Antoine/ BERENGUER Antonia -(1892) FOURNIER Adolphe/EYRIES Thérèse -(1885) GALLO Jules/MASSA Marie -(1887) GARCIA Antonio/GOMEZ Marie -(1888) GINDRE François/GALLO Jeanne -(1884) GIL Manuel/MALLABRERA Sérafina -(1886) GLINTZ Jean/LEQUINE Lucie -(1886) GOMES Joseph /SELLEZ Antonia -(1882) GRANVOINNET Léon/MARTINEZ Vicenta -(1887) GRASSAUD Louis/MULA Maria -(1891) GUTIERREZ Antonio /MASCARO Emelie -(1891) IDALGO Jacques/CANO Marie -(1889) IRLES José/MARTINEZ Filoména -(1886) JACQUEMIN Germain /BERTRAND Suzanne -(1883) JUAN Joseph/BADIA Maria -(1885) KALFON Eliaou/BEN-HAIM Messaoudah -(1887) KOUBI Nessim/BEN BANOUN Louna -(1882) LAFAYE Paul/CORRIEU Marie -(1889) LARCHER Auguste/ALENDIA Jeanne -(1887) LE GOASTER Yves/FERRER Thérèse -(1886) LEVY Judas/DARMON Clara -(1886) MALLEBRERA José/GARCIA Nathalie -(1888) MAMAR Mouchy/BEN-AYOUN Aziza - (1887) MARIANI Jean/ALIFANTI Jeanne -(1887) MARTELLI Joseph/CALATO Maria -(1887) MARTINEZ Antonio/MORALES Bernarda -(1888) MARTINEZ Apparitio/MUNOS Maria -(1884) MARTINEZ Manuel/ESCOVAR Antonia -(1888) MARTINEZ Manuel/MARTINEZ Marie -(1888) MARTINEZ Ramon/MARTINEZ Catalina -(1883) MARTINEZ Vicente/ORTIZ Francisca -(1884) MERLE Jacques/DE-LOYS Marthe -(1892) MERY Louis/GONZALES Joséphine -(1882) MIRAS Christino/GOMEZ-DIT-APEL Joséfa -(1892) MOISSENET Marius/CHABERT M. Louise - (1890) MORALES Juan/GUILLAMO Ramona -(1888) MORTEO Auguste/BERTRAND Jeanne -(1892) MULA Manuel/SANCHEZ Bernabela - (1883) PAREJA Juan/FLOREZ Marie -(1884) PEIXEIRA Joaquine/GALLARDO A. Maria -(1889) PERRIN Joseph/ALENDIA Eléna -(1885) PILOU J. Pierre/CATTANEO Rose -(1887) PIOCHAUD Pierre/GARDONE Marie -(1882) PLANTE-DIT-LONGCHAMP Antoine/MORTEO Angèle -(1886) POLI Mathieu/BAZZICONI Félicie -(1889) RASTOLL Alfred/ESCOVAR Mathilde -(1892) RICHARDOT Ernest/GALLO Rosalie -(1892) RICO Joseph/PITZINI Rita -(1890) ROCA D'HUYTEZA Lucien/FIGARO Maria -(1888) RODRIGUEZ Aurélio/FERNANDEZ Librada -(1892) TILQUIN Alfred/GRASSAUD Eulalie -(1891) SALE Eugène/PARPIEL Louise -(1884) SELVES Emile/SIFREDY Angeline -(1884) SERRANO Raphaël /MASCARO Thérèse -(1882) SERVELL Miguel/ORTIZ Joséfa -(1892) SERVERA Gabriel/MARTINEZ Joséfa -(1890) SICSIC Chemouil/ATTIAS Simi -(1892) SOLER Tomas/PAREJA Maria -(1886) TORRE François/BARAQUET Marie -(1884) TRINQUIER Augustin/GALLO Marguerite - (1888) VIUDES Cayetano/MASCARO Juana -(1885) VUILLEMOT Alfred/GARDONE Marie -(1887) YRIGARAY Pierre/SERRANO Joséphine - (1882) ZUCCONI Pierre/PIC Thérèse -(1892) ZURITA José/SOLER Joséfa -

Les premiers DECES relevés :

1847 : DUPONCHEL Euranie (8 mois, père employé des Subsistances) ; EVRARD Florimond (bébé âge d'un mois) ; MARTIN François (55ans natif de l'Aveyron) ; MOUSKA Nies (76ans) ; MULA Joseph (bébé âge de 3 mois) ; PESNOT Eugène (Soldat natif de ROUEN) ; ROQUES Albert (bébé âgé de 5 mois) ; TASSO Fulgencio (bébé d'un mois- père coiffeur) ;

1848 et 1849 : années manquantes.

1850 : BITON Auguste (29 ans, soldat natif de la Loire Atlantique) ; BRUGUIE Huguet (29 ans, soldat natif de l'Aveyron) ; CERZ Nicolas (42 ans, Sergent-major natif de la Haute Vienne) ; DUNET Pierre (27 ans, soldat natif de l'Aveyron) ; FABRE Joseph (24ans, soldat natif du Tarn) ; GOUJEON Jean (32 ans, brigadier natif des Deux Sèvres) ; GUILLAUMON Vicente (15 mois) ; HULIN Gabrielle (7mois, père débitant) ; LAURENS François (28 ans, soldat natif de la Lozère) ; LEON José (55ans natif d'Espagne) ; MONTANDON Henri (3 mois) ; NAUDES Dominique (29 ans, soldat natif de Haute Garonne) ; ORTOLA J. Baptiste (7 mois, père Jardinier) ; OUBREY Nathalie (2 mois) ; OYO Juan (Réfugié espagnol) ; PEZET Marie ; QUERNE Pierre (Soldat natif du Finistère) ; SCHWENINGER Elisabeth (19 mois née en Alsace) ; SEYTRES Jean (Commis voyageur natif des Bouches du Rhône) ; TRITZ Constant (14 mois, père menuisier) ; VIGNERON Pierre (Soldat natif de l'Orne) ;

NDLR : Beaucoup de registres d'état-civil de NEMOURS sont absents sur le site ANOM.

Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit :

-Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom algérie, (vérifiez que vous êtes bien sur Algérie)

-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner NEMOURS sur la bande défilante.

-Dès que le portail NEMOURS est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.



LES PECHEURS

- Auteure Madame Z. MALDJI -

Inscrits sur les registres de NEMOURS:

ALBARAN Jean (né en 1897) ; ALONSO Jean (1894) ; ANDREO Juan (1871) ; ARZEL Julien (1890) ; BALZANO Michel (naturalisé 1880) ; BELEN Maxim (1890) ; BEN-BARUCK Mouchy (1885) ; BEN-BARUK Judas (1892) ; BENICHOU Eliaou (1877) ; BEN-LAIDOUNE Miloud (1899) ; BEN-SOUSSAN Eliaou (1889) ; BENSOUSSAN Ichoua (1887) ; BEZZEGHOUD Ali (naturalisé 1917) ; BEZZEGHOUD Kaddour (1853) ; BEZZEGHOUD Rabah (1885) ; BITTOUN Salomon (1889) ; BOUHANA Isaac (naturalisé 1907) ; BOULOUNOUAR Ben Thalha (1902) ; CAME Jérôme (1874) ; CENANT J. Baptiste (1892) ; CENANT Lucien (1900) ; CENANT Victor (1881) ; CHIAËSE Louis (1872) ; CHOUKROUN Haïm (1899) ; CHOUKROUN Judas (1891) ; CHOUKROUN Mardoché (1902) ; CHOUKROUN Messaoud (1887) ; CHOUKROUNE Mardoché (1879) ; FERRER Cassiano (1869) ; GALATOLE Vincent (1875) ; GARDONE Albert (1890) ; GARDONE Auguste (1884) ; GARDONE Jacques (1878) ; GARDONE Léon (1871) ; GUILLAMO Vincent (1880) ; HAMMOU Ben Mohamed (naturalisé 1889) ; HAMMOU Mohamed (1899) ; HAMMOU Séghir (1896) ; IDALGO Antoine (1883) ; IDALGO Jacques (1868) ; IDALGO Pascal (1897) ; IDALGO Philippe (1868) ; IDARGO François (1850) ; IDARDO François (1880) ; IDARGO Joseph (1890) ; LANGUILLA ? (naturalisé 1891) ; LAVEZZI Alfred (1902) ; LAZAOUI Braham (1892) ; LUCHESSI Antoine (1902) ; MALIBRERA Paul (1878) ; MARIN Antoine (1882) ; MARIN Joseph (1886) ; MARIN Pierre (1880) ; MARTELLI Laurent (1888) ; MARTELLI Lucien (1892) ; MARTELLI Pierre (1895) ; MARTIANO Mardochée (1888) ; MASSA Jean (1870) ; MEVOT Vincent (1887) ; MORALES J. Baptiste (1906) ; MUNOS Gabriel (1902) ; PENMARES Antoine (naturalisé 1903) ; PITALIA Joseph (1886) ; PIZINI François (1876) ; PIZINI Louis (1881) ; RAMIREZ ? (1885) ; RAMIREZ Jean (1877) ; RAMIREZ -DEL-MAR Emile (1898) ; RAMIREZ -DEL-MAR Félix (1904) ; RASTOLL Alfred (1868) ; RASTOLL Alfred (1901) ; RASTOLL Antoine (1890) ; RASTOLL Fulgence (1870) ; RASTOLL Fulgence (1893) ; RASTOLL Julien (1899) ; RASTOLL Lionel (1889) ; RODRIGUEZ Antoine (1900) ; SALA Jaime (1867) ; SCHOUKROUN Jacob (1886) ; SOMMA Ramon (1884) ; SOMMA Vincent (1904) ;



LES MAIRES

- Sources : ANOM et Madame Zohra MALDJI -

Erigée en Commune de Plein Exercice par décret du 27 janvier 1869 la ville de NEMOURS a été officiellement créée le 24 décembre 1846. NEMOURS a été également le siège d'une commune-mixte éponyme de 1875 à 1880. Ses édiles ont été successivement :

1870 à 1872 : M. VERDET Joseph, Maire ;

1873 à 1874 : M. BOLLARD Pierre-Ernest, Maire ;

1874 à 1884 : M. DREVETON Clément, Maire ;

1884 à 1886 : M. LONGCHAMP Antoine-Auguste, Maire ;

1886 à 1889 : M. DREVETON Gustave, Maire ;

1889 à 1896 : M. FENOUIL César, Maire ;

1896 à 1920 : M. DUCOMMUN Alfred, Maire ;

1920 à 1908 : M. MONGRELET Joseph, Maire ;

1919 à 1929 : M. MELLET Alexandre

1929 à 1935 : M. LLABRADOR Octave, Maire ;

1935 à 1941 : M. RIBES Jean, Maire ;

1941 à 1943 : M. BRILLOIT René, Maire ;

1943 à 1962 : M. VAILLOT René, Maire ;

1962 à 1971 : M. BENKRITLY Mohamed, Maire.



L'Hôtel de ville à droite

Ahmed MEKKI-BEZZEGHOUD

- Source Assemblée Nationale -

Né le 29 mai 1883 à NEMOURS (Oran) et décédé le 23 juillet 1953 à Paris - Député d'Oran de 1946 à 1953.



Ancien combattant des deux guerres (il est notamment titulaire de la Croix de guerre 1914-1918 et de la Médaille militaire), il écrit dans L'Echo d'Oran, l'une des principales publications d'Algérie, dont il dirige ensuite la rédaction. En parallèle à ses activités dans la presse, Ahmed MEKKI -BEZZEGHOUD s'engage dans la vie politique, devenant adjoint au maire de la ville d'Oran et président de la Fédération des élus musulmans de l'Oranie.

L'activité politique d'Ahmed MEKKI -BEZZEGHOUD s'intensifie à partir de 1946 : il est d'abord élu conseiller général de MARNIA, du département d'Oran, puis, en novembre, député du deuxième collège de la circonscription d'Oran, à la tête d'une liste « démocratique indépendante d'Union franco-musulmane ».

Ahmed MEKKI -BEZZEGHOUD est nommé membre de la Commission des pensions, dont il est élu vice-président en 1948 ; il siège par ailleurs à la Commission de la défense nationale. Apparenté au groupe radical-socialiste, il consacre l'essentiel de son activité parlementaire à la lutte pour l'égalité des droits entre « Français » et « Musulmans » ; il dépose ainsi, le 9 avril 1951, une proposition de loi visant à modifier la loi du 27 mars 1907 instituant les conseils de prud'hommes, pour permettre aux conseillers élus « à titre musulman » dans les colonies de siéger dans les mêmes conditions et avec les mêmes droits que leurs collègues élus « à titre français ».

Dans le même esprit, le député d'Oran intervient quelques mois plus tard, le 20 août 1947, à la tribune de l'Assemblée, au cours de la discussion du projet de loi portant statut de l'Algérie, pour protester, « en qualité d'ancien combattant volontaire des guerres 1914-1918 et 1939-1945, contre l'inégalité dont sont victimes les pensionnés et les combattants musulmans par rapport à leurs camarades Français ».

Le 21 mars 1951, il intervient de nouveau, au cours de la discussion du projet de loi relatif à l'élection des membres de l'Assemblée nationale, pour soutenir l'amendement du député d'Alger Mohamed BENTAÏEB, tendant à accroître substantiellement la représentation des départements algériens au sein de l'Assemblée : « montrez que la France veut aider les Musulmans, qu'elle est à côté d'eux comme ils sont à côté de vous », exhorte-t-il en vain ses collègues.

Aux élections législatives du 17 juin 1951, Ahmed MEKKI -BEZZEGHOUD sollicite le renouvellement de son mandat à la tête d'une liste « démocratique indépendante d'Union franco-musulmane ». Dans ses engagements électoraux, il annonce, comme résultats de son action pendant la précédente législature, « la création de groupes scolaires dans

les douars éloignés et l'augmentation de leur nombre dans ceux existants ; l'enseignement de la langue arabe dans tous les établissements de l'Etat ; la création d'écoles coraniques dans les douars ; l'électrification de certains douars ; les travaux d'adduction d'eaux dans les centres éloignés ; l'obtention de crédits pour des grands travaux, notamment dans le port de Mers-el-Kébir ; les interventions en faveur de la retraite des vieux travailleurs musulmans » .

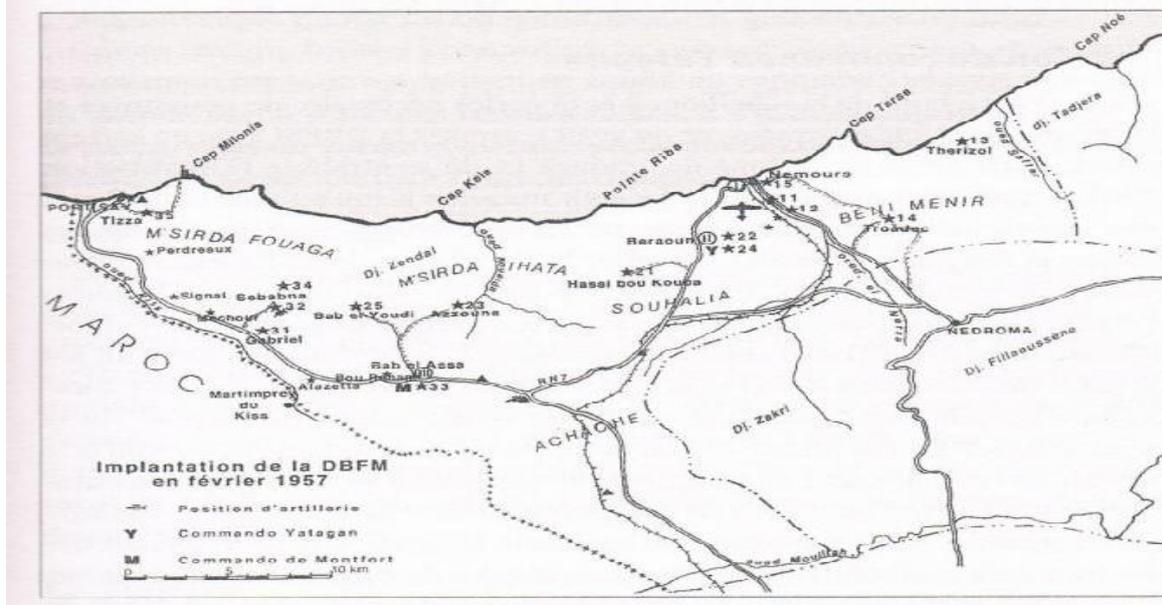
La liste remporte un succès écrasant, ayant 154 385 voix sur 200 364 suffrages exprimés ; les autres listes, dont celle du parti communiste, sont écrasées, et la liste d'Ahmed MEKKI -BEZZEGHOUD emporte les trois sièges à pourvoir.

Le député d'Oran est élu secrétaire de la Commission des pensions et secrétaire de la Commission de la défense nationale. Son activité parlementaire, au cours de la législature, est relativement réduite ; son intervention la plus notable, le 26 janvier 1953, est pour réclamer l'ouverture de postes d'aumôniers musulmans dans l'armée française. Ahmed MEKKI -BEZZEGHOUD décède en cours de mandat, le 23 juillet 1953, à Paris.



D.B.F.M (Demi-Brigade de Fusiliers Marins)

En 1954, la marine nationale remplit, en Algérie, des missions bien spécifiques, Il s'agit essentiellement de la surveillance maritime ou Surmar, contrôle traditionnel exercé dans les eaux territoriales constituées par une bande de 3 nautiques sur le littoral de l'Algérie et de la Tunisie, de 6 nautiques sur le littoral du Maroc, distance comptée à partir de la limite des eaux nationales. La Marine assume donc la défense d'un littoral de plus de 1 500 km de côtes découpées qui rendent la surveillance d'autant plus ardue. Elle dispose pour cela d'un certain nombre de bâtiments : 3 escorteurs côtiers, 1 patrouilleur et 4 flottilles de l'aéronautique navale.



La Marine Nationale, décide en avril 1956 la création d'une demi-brigade de fusiliers marins (DBFM), commandée par un capitaine de vaisseau, et formée d'un état-major, de trois bataillons d'infanterie et de cinq compagnies de combat. La DBFM se voit confier le sous secteur de NEMOURS ; sa zone d'action s'étendant d'HONAÏNE à l'Est, jusqu'à la frontière marocaine à l'Ouest, et du littoral méditerranéen jusqu'à la ville de NEDROMA, au Sud. Cette force deviendra un élément important de l'activité militaire, et comptera, entre sa création et 1962, plusieurs milliers de marins. Loin du grand large, et même de la côte, ils contribueront aux opérations, à pied, en voiture, et même à cheval.

Après six ans de combats ininterrompus et un travail constant de pacification, la demi-brigade de fusiliers marins est dissoute en mars 1962. Elle aura mis hors de combat plus de 3 000 rebelles armés, et récupéré un impressionnant stock d'armes ; cependant :

-187 des siens sont morts au champ d'honneur.

-254 blessés portent dans leur chair, la marque de leur courage.

Troupe d'élite, la D.B.F.M. aura été sur cette terre d'Algérie l'un des facteurs essentiels du concours de la Marine à l'œuvre de pacification.



Edifié en 1868 sur un promontoire qui surplombe la mer à 92 mètres d'altitude, le phare de NEMOURS continue d'envoyer des lumières blanches visibles à 24 miles marins, pour guider les bateaux à destination du port.

En 1956 une violente tornade, dont les vents oscillent à 210 Km/h, occasionne de gros dégâts à NEMOURS : 17 morts (civils et militaires) et une cinquantaine de blessés.

DEMOGRAPHIE

Année 1884 = 2 435 habitants dont 686 européens ;

Année 1902 = 1 931 habitants dont 959 européens ;

Année 1936 = 7 056 habitants dont 2 348 européens ;

Année 1954 = 13 245 habitants dont 2 678 européens ;

Année 1960 = 15 211 habitants dont 2 047 européens.



L'ÉGLISE : Transformée en grande surface commerciale après l'indépendance.

La ville de NEMOURS est rattachée au département de TLEMCEM en 1956.

DEPARTEMENT

Le département de TLEMCEM fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962, avec pour code 9M.

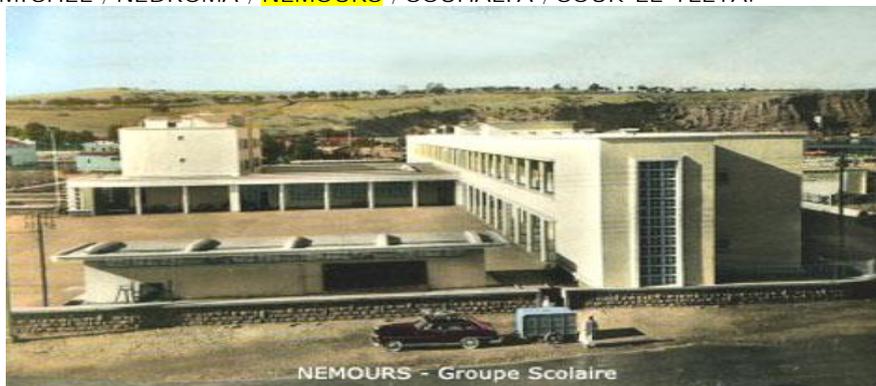
Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, TLEMCEM

fut une sous-préfecture du département d'ORAN jusqu'au 28 juin 1956, date à laquelle ledit département fut divisé en quatre parties, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

L'ancien département d'ORAN fut dissous le 20 mai 1957 et ses quatre parties furent transformées en départements. Le département de TLEMCEM fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 8 100 km² sur laquelle résidaient 371 956 habitants et possédait quatre sous-préfectures, BENI-SAF, MARNIA, NEMOURS et SEBDOU.

L'Arrondissement de NEMOURS comprenait six localités :

BENI-MENIR ; BENI-MISHEL ; NEDROMA ; **NEMOURS** ; SOUHALIA ; SOUK-EL-TLETA.



■ **MONUMENT AUX MORTS** ■

Source : *Mémorial GEN WEB*



Le relevé n°57161 mentionne les noms de **53 soldats « Morts pour la France »** au titre de la Guerre 1914/1918 ; à savoir :

■ **AHMED Ben Ahmed (Mort en 1915) –AHMED Ben Tahar (1915) –AÏDOUNI Ammar (1915) –ARROUASSE Sadia (1916) –BACHIR Ben Mokhtar (1915) –BARAQUET Jean Sébastien (1914) –BELEN Joseph (1915) –BEN BANOUN Aron (1914) –BEN ITACH Ichoua (1917) –BEN KHELIFA Ahmed (1918) –BEN SOUSSAN Chaloum (1917) –BEN SOUSSAN Chemaon (1918) –BENAYOUNE Messaoud (1918) –BERRABAH Mostefa (1915) –CANO Pierre (1916) –CENENT J. Baptiste (1917) –CHOUKROUM Moïse (1914) –DE SELVES Félix (1916) –DERRAS Mohammed (1915) –DRAY Abraham (1916) –DREVETON Edouard (1916) –FONT Joseph (1916) –GHERRAM Mammar (1914) –GINDRE Justin (1918) –GIOCANTI Joseph (1916) –GIRAUD Marcel (1915) –GONZALES Jean (1915) –GUILLAMO Vincent (1915) –HASSAÏNE Ould Houssin (1914) –IDARGO Antoine (1916) –KAROOUR Amar (1918) –KORECHE Mohammed (1916) –LEVY Ayouch (1915) –LOZE Maurice (1914) –MALLEBRERA François (1914) –MALLEBRERA Manuel (1915) –MANSOURI Mohammed (1915) –MARTINEZ Antoine (1914) –MARTINEZ Joseph (1914) –MARTINEZ Louis (1915) –MARTINEZ Manuel (1919) –MARTINEZ Ramon (1915) –MARTINEZ Vincent (1918) –MEHALI Abdelkader (1916) –OUCHDI Ahmed (1915) –PITZINI Joseph (1916) –PONS Gaëtan (1915) –RADJ Rabah (1914) –RAMON Francisco (1914) –RASTOLL Fulgence (1916) –SEBAN Mardochée (1915) –SERVELL Dominique (1914) –SERVELL Vicente (1915) –** ■

Nous n'oublions par nos Forces de l'Ordre victimes de leurs devoirs à NEMOURS ou dans le secteur :

■ **Harki (Commando Yatagan) ANNAB Omar, tué le 2 mai 1957 ;**
Matelot (DBFM) ASENSIO Francis (26 ans), tué le 12 novembre 1956 ;
Enseigne-de-vaisseau (DBFM) BESSETTE Jacques (25 ans), tué le 27 novembre 1957 ;
Quartier-maître (Commando Montfort) BRUNET Ernest (23 ans), mort le 8 février 1958 ;
Matelot-fusilier (DBFM) CARRIELLO Roger (20 ans), tué le 29 avril 1961 ;

Matelot-fusilier (DBFM) CHAFFURIN Hubert (19 ans), mort le 28 juillet 1958 ;
 Aspirant (Commando Jaubert) CHAUDRON Claude (24 ans), tué le 28 août 1958 ;
 Matelot (DBFM) CHEVALLIER René (18ans), tué le 20 janvier 1958 ;
 Quartier-maître (DBFM) CORBEL Henri (27ans), tué le 15 mars 1961 ;
 Matelot-fusilier (DBFM) DALGON Marceau (21ans), tué le 12 août 1957 ;
 Matelot (DBFM) DELOMME Michel (20ans), tué le 24 décembre 1957 ;
 Quartier-maître (Commando Montfort) DI PASQUALE Roger (20 ans), mort le 18 avril 1957 ;
 Sous-lieutenant (EALA 3/70) DILLEMANN Gérard (23 ans), tué le 6 avril 1956 ;
 Matelot supplétif (Commando Yatagan) DRIFF Mohamed, tué le 14 septembre 1957 ;
 Matelot (DBFM) DUPART Jacques (20ans), tué le 14 octobre 1960 ;
 Matelot-fusilier (commando Penfentenyo) DUPRE Lucien (18 ans), mort accidentelle le 23 juillet 1957 ;
 Quartier-maître (DBFM) DUQUESNE J. Pierre (23ans), mort le 14 septembre 1957 ;
 Second-maître (DBFM) DURAND Roger (28 ans), mort le 6 novembre 1956 ;
 Spahi (2^e RSA) FABY Joseph (22ans), tué le 23 décembre 1956 ;
 Enseigne-de-vaisseau (DBFM) GABRIEL Gabriel (25ans), tué le 27 novembre 1957 ;
 Enseigne-de-vaisseau (DBFM) GARDAIR Didier (24ans), tué le 29 août 1956 ;
 Matelot-fusilier (commando Penfentenyo) GENAY Maurice (22ans), mort accidentelle le 4 juillet 1957 ;
 Enseigne-de-vaisseau (DBFM) GENEVE Pierre (25ans), tué le 16 novembre 1961 ;
 Matelot (DBFM) GOURINCHAS William (20ans), tué le 29 juin 1958 ;
 Quartier-maître (DBFM) GRANDCLERE Gilbert (25ans), tué le 30 octobre 1956 ;
 Matelot (DBFM) GRANSART Guy (20ans), mort le 21 novembre 1961 ;
 Second-maître (DBFM) HELIAS Simon (46ans), mort accidentelle le 18 février 1959 ;
 Matelot (DBFM) JAFFRY Albert (20ans), mort accidentelle le 11 Juillet 1956 ;
 Quartier-maître (DBFM) LAGARDE François (19ans), tué le 15 juillet 1961 ;
 Quartier-maître (DBFM) LE FOL Roger (29ans), tué le 29 avril 1961 ;
 Quartier-maître LE HAULT Antoine (27ans), tué le 29 août 1956 ;
 Quartier-maître (Commando Trépel) LE RIDANT Bernard (18ans), mort le 3 janvier 1958 ;
 Enseigne-de-vaisseau (DBFM) LE TROADEC Michel (28ans), tué le 18 août 1956 ;
 Matelot-fusilier (DBFM) LECLERC Jean (21ans), tué le 28 avril 1959 ;
 Quartier-maître (DBFM) LEFEBVRE Claude (23ans), tué le 30 octobre 1960 ;
 Aspirant (Marine DBFM) MATHIEU DE BOISSAC Yves (25ans), mort le 8 novembre 1960 ;
 Second-maître (DBFM) MUNK Carlos (35ans), tué le 27 octobre 1959 ;
 Matelot (DBFM) NORMANT Jacques (21ans), tué le 7 juillet 1957 ;
 Quartier-maître (DBFM) PAUMIER Robert (27ans), tué le 9 septembre 1958 ;
 Matelot-fusilier (DBFM) PENDARIES André (20ans), tué le 23 mars 1961 ;
 Second-maître (DBFM) PERON Raymond (33ans), tué le 15 juin 1958 ;
 Enseigne-de-vaisseau (DBFM) PETIT Denis (26ans), tué le 18 mars 1957 ;
 Enseigne-de-vaisseau (DBFM) REQUIN J. Marie (30ans), tué le 18 mars 1957 ;
 Spahi (2^e RSA) RIGAULT Jacques (22ans), tué le 5 décembre 1956 ;
 Matelot (DBFM) ROCCO François (20ans), tué le 7 novembre 1957 ;
 Quartier-maître (DBFM) ROUSCOFF Pierre (32ans), tué le 10 juillet 1961 ;
 Quartier-maître (commando Penfentenyo) RUBY Eugène (23ans), mort le 30 juin 1957 ;
 Transmetteur (634^e CT) SALAS Alphonse (20ans), tué le 17 septembre 1956 ;
 Matelot (DBFM) SAROTTO René (24ans), mort le 29 août 1956 ;
 Fusilier-marin (DBFM) VITTU Claude (18ans), tué le 9 septembre 1958 ;
 Quartier-maître (DBFM) WEISSE Claude (21ans), mort accidentelle le 17 septembre 1956 ;
 Second-maître (DBFM) ZATOUT Christian (27ans), tué le 28 janvier 1958. 🇫🇷

Une pensée toute particulière à l'égard de Monsieur Khelladi Hassan décédé de manière suspecte le 12 juillet 1962.

EPILOGUE GHAZAOUET

De nos jours (recensement 2008) = 33 774 habitants



Notre passé...en ruines !

GHAZAOUET va mal. Des routes dégradées, des façades délabrées, des murs lézardés, des trottoirs squattés, telle est la triste image qu'offre la ville de Sidi Amar à ses visiteurs.

Le manque criard de commodités, l'absence cruelle d'infrastructures culturelles sont autant de facteurs qui ont contribué à l'enlèvement de la ville. De la première sous-préfecture de la région, il n'en reste désormais que l'image d'une ville étrangement abandonnée. Sous le regard médusé des citoyens, le centre-ville tombe lentement en ruine. L'ancienne mairie, une bâtisse située au cœur de la ville, est un exemple édifiant. La culture, à l'image d'une ville transformée en une cité sans couleur, s'est effondrée avec la démolition de l'unique salle de cinéma. Les jeunes que nous avons interrogés déplorent l'absence totale de loisirs. En effet, parler de culture aux jeunes de GHAZAOUET paraît bizarre dans cette ville où rien n'encourage à exercer des activités culturelles.

Pourtant, ce ne sont pas les infrastructures qui manquent, ces espaces existent mais point d'activités. La fameuse médiathèque aux portes toujours fermées illustre parfaitement le vide culturel qui sévit à GHAZAOUET. Même l'Internet boude quelquefois la ville. Il ne faut pas s'étonner que, dans ces conditions, des jeunes désœuvrés deviennent une proie facile à toutes formes de déviation. La rue avec tous les dangers qu'elle comporte est devenue leur lieu de prédilection où chacun tue son temps à sa manière. Pour la plupart d'entre eux, leur seul rêve est de partir vers d'autres cieux.

Source : <https://www.dzairnews.com/articles/elwatan-ghazaouet-une-ville-a-l-abandon>

SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précités et aux Sites ci-dessous :

<http://encyclopedie-afn.org/>

<http://diaressaada.alger.free.fr/l-mes-cartes-postales/Population/Oran/Oranie.html>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k77453s.pdf>

https://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie_-_Nemours

<http://histoireunord.over-blog.com/2014/01/soldat-en-algerie-1956-1957.html>

<http://lesamisdesdeuxfreres.e-monsite.com/pages/ghazaouet-en-bref.html>

<https://memorial-national-des-marins.fr/o/3562-dbfm-demi-brigade-de-fusiliers-marins>

https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

file:///C:/Users/Mr%20Rosso/Downloads/9782296165014_extrait.pdf

<http://muriel.gourves.free.fr/albumsuite.htm> (photos)

Vifs remerciements à Madame Zohra MALDJI et son site *Bienvenue chez Lalla Ghawana pour son aimable participation.*



1950 - Ecole maternelle de NEMOURS (Algérie) - Ecole mixte

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO